

Achères

Aujourd'hui

MAGAZINE D'INFORMATION LOCALE



DOSSIER

TOUR D'HORIZON DES CHANTIERS EN COURS

(LIRE P. 15 À 18)

ZAPPING | ZOOM | ACTUALITÉS | OXYGÈNE | TRIBUNES | CONSEIL MUNICIPAL |
COMMERCE | ARTISANAT | EMPLOI | VIE PRATIQUE/ÉTAT CIVIL |

FÉVRIER 2020 | N°108



03 | ÉDITO

04 | ZAPPING

08 | ZOOM

Santé : Ouverture imminente de l'institut de soins de suite

10 | ACTUALITÉS

- Les coups de puce de la Région Île-de-France
- Être parent après la séparation
- Elections municipales, mode d'emploi
- Permanences du délégué à la cohésion police-population

15 | DOSSIER

Tour d'horizon des chantiers en cours

19 | OXYGÈNE

- Marie Momet et Cindy Robert : une passion commune
- Dans les coulisses du carnaval
- Musique : Ali Amran

22 | EMPLOI/FORMATION/COMMERCE

- A la découverte de Bonna Sabla

10 | ACTUALITÉS

- Vrai/faux : vos élus vous répondent
- CU GPS&O : à la découverte de notre territoire

24 | CONSEIL MUNICIPAL / TRIBUNES

26 | VIE PRATIQUE / ÉTAT CIVIL



INFOS +
Hôtel de Ville, 6-8 rue Deschamps-Guérin,
78260 Achères 01 39 79 64 00
www.mairie-acheres78.fr

Magazine d'information locale de la Ville d'Achères

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: Marc Honoré
RÉDACTION: Marc Delbos, Audrey Stiti-Thirion, Nathalie Hiblot, Romain Tirot, Emmanuelle Hardy
PHOTOS: Marc Delbos, Marylou Nhari, Romain Tirot, Audrey Stiti-Thirion, Xavier Vachy
RÉALISATION: Nathalie Hiblot, Marylou Nhari
IMPRESSIION: L'Artésienne
TIRAGE: 10800 exemplaires sur du papier 100 % recyclé
RÉGIE PUBLICITAIRE:
LVC COMMUNICATION - Pascal Gauthier - 06 80 71 07 07



Élections municipales les 15 et 22 mars prochains : retrouvez toutes les informations pratiques pour être sûr de pouvoir voter le jour J. (P.12/13)

Menu McFirst™
4,95€
Prix maximum conseillé pour un Menu McFirst composé d'un sandwich McFirst Bonif, Poulet ou Poisson, d'un moyen de brassinement et d'une boisson.
Touff, tout compris.
McDonald's Achères
Centre commercial E. Leclerc
7/7
www.mangerbourger.fr
Pour votre santé, mangez au moins 5 fruits et légumes par jour.



@Acheresofficiel



MairieAchères



@acheresjeunes

VIE MUNICIPALE

VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT (SUR RENDEZ-VOUS AU 01 39 79 64 05)

→ Marc Honoré, Maire
Conseiller délégué de la
Communauté urbaine
GPS&O.

→ Élodie Sornay, 1^{ère} adjointe :
Jeunesse, Politique de la
ville, Prévention, Sécurité.
Conseillère départementale.

→ François Dazelle, adjoint :
Finances.

→ Annie Debray-Gyrard,
adjointe : Solidarité,
Logement, Aîné(e)s.

→ Jean-Paul Demarez, adjoint :
Scolaire, Enfance, petite
Enfance.

→ Suzanne Jaunet, adjointe :
Urbanisme, Environnement,
Aménagement urbain, Cadre
de vie. Vice-présidente de
la Communauté urbaine
GPS&O.

→ Daniel Giraud, adjoint :
Travaux, Voirie, DSP (délé-
gation de services publics),
Transports, Commission
d'appel d'offres.

→ Véronique Forensi, adjointe :
Culture, Jumelages.

→ Jean-François Demarez,
adjoint : Sports,
Administration générale et
Personnel.

→ Gharib Naji, adjoint :
Développement économique,
Emploi.

→ Éric Suret,
conseiller municipal,
délégué aux Associations
et aux Animations.

ACHÈRES A RENDEZ-VOUS AVEC SON HISTOIRE



La fin des travaux tant attendus

L'arrivée des premiers vrais rayons de soleil après la saison hivernale coïncide avec les derniers coups de pioche de certains travaux qui se sont faits attendre.

La clinique de soins de suite de la Petite-Arche ne va pas tarder à ouvrir ses portes.

Les derniers enrobés ont enfin été coulés sur les trottoirs de la rue de Saint-Germain qui a fait peau neuve. Finis les vieux poteaux et les fils électriques disgracieux. Place à un cadre agréable et sécurisé.

Après les incontournables aléas de chantier, le Skate Park tant attendu par nos jeunes va aussi être livré juste à temps pour les premières sorties en famille.

Les fêtes qui nous rassemblent

Samedi 7 mars, nous nous retrouverons pour le carnaval de la ville. Un carnaval haut en couleurs que les familles achéroises préparent déjà activement dans les maisons de quartier autour du thème des pays du monde. Une magnifique journée en perspective, rendue possible grâce à l'investissement des nombreuses associations qui incarnent la richesse de notre ville.

J'ai hâte de tous vous y retrouver.

Achères a rendez-vous avec son histoire

Le 15 mars prochain... nous avons rendez-vous dans les bureaux de vote de nos quartiers pour élire le prochain Conseil municipal !

Le vote est un acte citoyen, c'est un droit mais c'est surtout un devoir. Nous avons la chance de vivre dans un pays démocratique où chacun peut s'affirmer. Alors exprimons-nous !

La participation aux élections est la contrepartie de la citoyenneté.

C'est une action républicaine solennelle et toujours aussi émouvante, que ce soit la première fois pour un jeune de 18 ans, ou une vieille habitude pour un citoyen averti.

Voter marque une opinion, un choix, mais c'est aussi un acte altruiste envers la communauté humaine, envers la démocratie. Trop de gens dans le monde sont privés de la liberté d'expression et du droit de choisir leurs dirigeants.

Puisque nous avons cette chance en France de jouir du droit de vote, il est important de l'exercer. À l'échelle locale, voter, c'est écrire l'histoire de notre Ville.

Alors, dimanche 15 mars, ne manquez pas ce rendez-vous avec notre histoire !

Bien sincèrement,

Marc Honoré
Maire d'Achères, Conseiller délégué

Fidèlement,



“ALL IN” EN FAVEUR DU TÉLÉTHON !

Le Club Poker 78 a réuni quelque 158 joueurs les 18 et 19 janvier derniers lors de son grand tournoi de poker annuel. En présence de Vanessa Hell, une habituée des tables de “Vegas”, ce tournoi a permis de récolter 1700 euros en faveur du Téléthon après 16 heures d’enchères !



LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE EXPLIQUÉE

Judi 30 janvier, une vingtaine d’Achérois accompagnés de 2 conseillers info-énergie ont parcouru la ville afin d’étudier les déperditions de chaleur, les défauts d’isolation ou d’étanchéité à l’air du bâti sur des pavillons ou immeubles “types”, grâce à une caméra thermique. A l’issue de ces exemples pratiques, une conférence à la Maison des Associations a permis aux conseillers de mieux détailler comment et où isoler son habitation, de présenter les différents types d’isolants et les aides financières de l’Etat pour construire son projet de rénovation.

INSOLITE ! DES JOURNALISTES DE POUDLARD À ACHÈRES !

Les élèves de 4^{ème} I du collège Camille-du-Gast ont rencontré M. le Maire lundi 3 février pour rédiger un article du prochain numéro de leur journal. Les jeunes Achérois ont questionné le premier édile de la Ville sur ses motivations, les actuels et futurs projets de la Ville et sa gestion, l’organisation des élections et le mode de scrutin... Cette expérience pédagogique est un projet interdisciplinaire destiné à faciliter les apprentissages, porté pour la 3^e année consécutive par le collège. Bravo aux 4 “maisons” que sont Gryffondor, Poufsouffle, Serdaigle et Serpentard !



ET À LA FIN, C’EST L’HUMOUR QUI GAGNE !

Vendredi 24 janvier au Sax, Emmanuel Urbanet avait la lourde tâche d’arbitrer le Catch Impro ! Et ce sont les Brokeback Mountain’z (équipe réunissant Arnaud Joyet et Fabien Strobel) qui l’ont emporté 8 à 7 contre les Women In Black (Virginie Gritten et Jeanne Charrier). Prochain Catch Impro le vendredi 24 avril.



PALMES ACHÉROISES : LE CRU 2020

La Ville a rendu hommage à ses talents et aux personnalités qui ont œuvré en 2019 pour animer et faire vivre nos associations lors de la traditionnelle cérémonie des "Palmes Achéroises" du 17 janvier dernier.

Nous vous présentons les récipiendaires.



• Thierry Chauvet, FNACA et porte-drapeau, Olivier Prat, association "Pour la mémoire d'Achères"), Marcel Jouin, président de la FNACA > **Palme achéroise de la Mémoire**



• Fatima Bocquet, Henri Triadou, Denise Gerbin > **Palme achéroise de la solidarité**



• Lucie Bennoit, Kelia Goutal, Maëlys Blehain-Bouhot, Clara Lefevre, Elsa Levi (LGA) > **Palme achéroise de l'exploit sportif**

• L'équipe du CSA Football U15 > **Palme achéroise de l'exploit sportif**

• L'équipe du Cloca Handball 11 ans féminine > **Palme achéroise de l'exploit sportif**

• Camille Fahet, Julie Singer, Christelle Leclerc-Alexandre et Raphaël Nulac (Cloca Tennis équipe féminine adulte) > **Palme achéroise de l'exploit sportif**

• L'équipe, Cloca Handball 13 ans féminine > **Palme achéroise de l'exploit sportif**

• L'équipe mixte de badminton de l'UNSS du Collège Jean-Lurçat > **Palme achéroise de l'exploit sportif**

• L'équipe du Cloca Handball 15 ans féminine > **Palme achéroise de l'exploit sportif**

• Elsa Kabiwa (FFG 12-13 ans), Elena Randriantsoa (FFG), Zahra Ben Abdolkader (GR 10-11 ans), Eva Femenia et Margot Thevenin (FSGT), Cindy Robert et Marie Momet (FFG 18 ans et +) > **Palme achéroise de l'exploit sportif**

• L'équipe 4x4 mixte de l'UNSS du Collège Jean-Lurçat > **Palme achéroise de l'exploit sportif**

• Damien et Alexis Delaguet, Cloca Handball > **Palme achéroise du jeune arbitre de l'année**

• Audrey De rolland et Sterenn Mangani, Cloca Handball > **Palme achéroise du jeune arbitre de l'année**

• Catherine Savary du Cloca Basket > **Palme achéroise du bénévole de l'année**

• Philippe Monchaux, bénévole au CSA depuis 15 ans > **Palme achéroise du bénévole de l'année**

• Jocelyne Pastor, trésorière de LGA > **Palme achéroise du bénévole de l'année**

• Wilkepson Estelan, Cloca Basket > **Palme achéroise du jeune espoir bénévole de l'année**

• Christine Langevin, Cloca athlétisme > **Palme achéroise de la sportive de l'année**

• Jocelyne Chevallier-Boffety, association HR Ombres & Lumières > **Palme achéroise artistique**

• Pierre Maingot, association Loisirs d'automne > **Palme achéroise artistique**

• Philippe Marius, association Afro Kreol Mouv > **Palme achéroise artistique**

• Patrick Fourets, Cloca > **Palme du jury**

• Yves Fuzet, Cloca > **Palme du jury**





SEMAINE DE L'ORIENTATION

Pour préparer au mieux la période cruciale des inscriptions aux différentes écoles et établissements d'apprentissage, les animateurs du Bureau d'Information Jeunesse (B.I.J.) ont reçu et informé parents et jeunes, du 3 au 7 février. L'exposition proposée par la Ville à cette occasion sera présentée aux lycéens et collégiens lors des prochaines matinées d'information.



SPORTS BY NIGHT

10^e édition de cet événement toujours autant apprécié et qui a réuni 300 Achérois de tous âges prêts à se livrer aux jeux de tirs, tennis ballon, escalade et jeux en bois dans l'obscurité. Dernière trouvaille des éducateurs sportifs de la Ville : le "Sumo Bubble" a permis à chacun de défier ses meilleurs ennemis sans douleur...



NUIT DE LA LECTURE

Cet événement national suivi par la bibliothèque de la Ville a permis à de nombreux férus de littérature de découvrir voire d'écouter des auteurs proposés par les habitués des lieux lors de lectures de texte ou bien par le biais des "lectures surprises" consistant à emprunter une œuvre sélectionnée par l'une des bibliothécaires. Une belle soirée d'échanges qui aura sûrement donné de nouvelles idées de lectures à plus d'un !



SEIZE ACHÉROIS NATURALISÉS

Mercredi 5 février, en sous-préfecture de Saint Germain-en-Laye, seize Achérois (*) ont reçu leur certificat de nationalité française des mains du sous-préfet Stéphane Grauvogel, en présence de Jean-François Demarez, adjoint au Maire d'Achères chargé du Sport, de l'Administration générale et du Personnel. Après avoir rappelé leurs droits et devoirs à nos nouveaux compatriotes, le représentant de l'État a invité l'assistance à reprendre en chœur l'hymne national.

(*) Imène Alliou, Hafidha Merouane (Algérie), Arfan Al Masri (Syrie), Mehdi Ben Naceur (Tunisie), Abdoulaye Camara, Héléne Diouf (Sénégal), Rose-Marie Charles, Rodela Pierre-Louis (Haïti), Fallone Charoy, Didier Signingsamo (Cameroun), Lahcen Chichi (Maroc), Vihou Djogbenou (Bénin), Monica Hanna (Egypte), Erina Le Bozec (Congo), Aureliu Nastas (Moldavie), Tancienne Razafimandimby (Madagascar).

Le SIAAP, référence publique pour l'avenir de l'eau

Le SIAAP est le service public qui dépollue chaque jour les eaux usées de près de 9 millions de Franciliens, ainsi que les eaux pluviales et industrielles.

Le SIAAP, avec ses 1773 agents, dépollue 7J/7, 24H/24, près de 2,5 millions de m³ d'eau, transportés par 440 km d'émissaires et traités par ses 6 usines d'épuration.

siaap.fr

SIAAP

Service public de l'assainissement francilien



SANTÉ

INSTITUT DE SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION (SSR) : OUVERTURE PROCHAINE

Impossible de manquer ce bâtiment de 12 000 m² aux lignes contemporaines dans la ZAC de la Petite-Arche, rue Camille Jenatzy ! Après plus de deux ans de travaux, c'est la concrétisation d'un projet d'envergure porté par le groupe LNA Santé et soutenu par la ville d'Achères. À la clé : une offre de santé de proximité considérablement étoffée.

► Le SSR en pneumologie : inédit dans les Yvelines

Cet institut vient remplacer et compléter l'offre de soins déjà présente sur le SSR de Bazincourt situé à Chapet, amené à disparaître une fois que les équipes médicales et les patients auront déménagé à Achères. Nous y retrouvons les trois spécialités existantes sur ce site : la neurologie

(suite des AVC, sclérose en plaque, maladie de Parkinson...), le locomoteur et la gériatrie. Et, grande nouveauté, une 4^e spécialité : la pneumologie (asthme sévère, BPCO...), unique dans notre département ! La clinique achéroise compte 133 lits (dont 35 réservés à cette dernière spécialité) et 45 places en hôpital de jour. Parmi les différents spécialistes, des médecins gériatres,

des médecins généralistes, des spécialistes en médecine physique et de réadaptation, des pneumologues et une neurologue. Soit près de 180 salariés dans les prochains mois.

► Des équipements à la pointe

Établissement ultra-moderne, le SSR achérois est doté notamment d'un grand plateau de rééducation équipé de matériels



dernière génération (dont un simulateur de conduite pour accompagner les patients qui ont connu un AVC avant qu'ils ne reprennent le volant) et d'un espace de balnéothérapie dernier cri accessible par un système d'élévation. Autre point fort : la partie hôtelière, loin d'être accessoire quand on sait que certains patients passent ici plusieurs mois.

Chaque chambre répond aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et offre le confort d'une salle de bain privative avec douche à l'italienne. Une attention toute particulière a été portée à l'aménagement d'espaces de convivialité : salle à manger dans laquelle les patients peuvent recevoir leur famille, jardin potager partagé, tables de ping-pong, bancs dans le jardin, etc. Pour faire du SSR pas seulement un lieu de soins mais un véritable lieu de vie.

► L'intégration du centre de santé Maurice-Berteaux

Autre composante de ce projet : le déménagement du centre de santé ouvert en 2017

rue Maurice Berteaux par le groupe LNA Santé au sein du SSR. À la clé, des locaux plus grands qui passent de 97 à 600 m², avec pas moins de 20 cabinets de consultation, dont cinq fauteuils dentaires et différents spécialistes. Une offre de soins de proximité polyvalente qui s'élargit donc en

proposant d'ores et déjà quatre médecins généralistes, deux sages-femmes, un maïeuticien (sage-femme homme), un dentiste, un implantologue, deux cardiologues et un pneumologue. À terme, le centre de santé accueillera une trentaine de professionnels ainsi qu'un fauteuil de prélèvement sanguin.

3 QUESTIONS À...

Sandrine Colin-Ducreau, Directrice de l'Institut de soins de suite et de réadaptation d'Achères LNA Santé

« Un cadre agréable et convivial participe à la guérison »



Pourquoi le choix du groupe s'est porté sur ce site d'Achères ?

Lorsque nous avons obtenu l'autorisation d'une 4^e spécialité (la pneumologie), en ambulatoire et en hospitalisation complète, c'était sous réserve de pouvoir se rapprocher d'un centre hospitalier, en l'occurrence de l'hôpital de Poissy. La mairie d'Achères souhaitant à l'époque donner l'élan de cette ZAC nous a réservé le meilleur accueil et a facilité l'ouverture de notre établissement. La proximité des transports en commun était un "plus" aussi.

Quel est l'atout majeur de cet établissement ?

Les équipements de rééducation sont modernes, mais c'était déjà le cas à Bazincourt. Ce qui fait vraiment la différence, c'est la partie hôtelière qui était vieillissante là-bas, essentielle pour la qualité d'accueil et le bien-être des patients. Ici, chaque chambre est équipée d'une salle de bain avec douche à l'italienne ; chaque étage est conçu de la même façon avec une salle à manger et une salle de rééducation communes. L'aspect social dans ces lieux est très important dans la guérison.

Le centre de santé répond à un réel besoin de proximité ?

Absolument ! Les chiffres parlent d'eux-mêmes : sa fréquentation est de 2 932 patients par an, les Achérois représentant près de 80% de son activité. Autre donnée intéressante : en 2018, 900 patients avaient un médecin traitant au centre ouvert à peine un an plus tôt. Il répond aussi aux attentes des professionnels de santé qui aspirent à exercer autrement. Ici, ils sont salariés : ils se concentrent sur leur cœur de métier et uniquement leur cœur de métier. Nous allons poursuivre les recrutements, nous aimerions notamment accueillir un gynécologue, un pédiatre et un rhumatologue, spécialités pour lesquelles les demandes sont nombreuses.



► De nouveaux médecins généralistes se sont manifestés pour s'installer dans le centre médical rue Maurice Berteaux lorsque le centre actuel aura déménagé à la clinique.

VIE PRATIQUE

DES COUPS DE POUCE DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE PAS TOUJOURS BIEN CONNUS...

Plan vélo, plan anti-bouchons, plan d'urgence pour les lycées, plan sur l'intelligence artificielle... la Région est une collectivité de stratégie et d'investissement. Ce qu'on sait moins, c'est qu'elle accompagne aussi directement les Franciliens dans plusieurs domaines du quotidien. Quelques exemples.

Pour se faire rembourser son Pass Navigo

Le site Internet mondedommagementnavigo.com permet aux abonnés *Navigo* et *Imagine R* de demander une indemnisation en ligne pour les perturbations subies dans les transports en commun franciliens depuis le 5 décembre 2019. Démarche possible jusqu'au 11 mars 2020, ne pas traîner !



Pour accéder plus facilement à la propriété

En finir avec les surprimes d'assurance injustes pour les personnes malades ou qui l'ont été : c'est ce que permettra dès ce printemps le dispositif expérimental complémentaire au dispositif AERAS ("s'assurer et emprunter avec un risque aggravé de santé"). En direction des primo-accédants pour un achat en Île-de-France d'un montant assurable de 320 000 € max.

Pour faire l'acquisition d'un vélo électrique



Une aide de 500 à 600 € est proposée pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, y compris les modèles XL vélos-cargos pouvant supporter une charge jusqu'à 100 kg. Les demandes d'aides se font sur présentation de la preuve d'achat, depuis le site www.iledefrance-mobilites.fr.

Pour bien vivre son apprentissage

Pour leur entrée en première année, les jeunes inscrits en Centre de Formation des Apprentis (CFA) bénéficient d'une aide financière destinée à l'achat de livres, d'équipements professionnels, etc.

Pour se déplacer avec ses bambins

La Région lance *Navigo Junior*, un pass transport pour les 4/11 ans au prix de 24 € par an. Souscription possible depuis le site *Imagine R* dès la rentrée 2020. Et dans les zones non-desservies par les métros et RER, le prix du ramassage scolaire baissera à 24 € aussi.



Pour se mettre aux langues étrangères

QIOZ, c'est une plateforme e-learning gratuite qui propose plus de 1 500 extraits de films, séries TV, clips musicaux ou documentaires à découvrir en version originale pour progresser en anglais, espagnol, allemand et français langue étrangère. Depuis décembre, elle se décline

aussi en appli mobile avec de nouvelles fonctionnalités (jeux, PhotoVocabs...).

Pour laisser s'exprimer sa créativité



Groupe de rock, premier scénario, premier roman... la Région attribue des bourses pouvant aller jusqu'à 2 500 € par mois pendant 10 mois pour les jeunes créateurs entre 18 et 30 ans (*dispositif FoRTE*). Pour les aider à transformer leur passion en projet professionnel.

Pour bouquiner gratuitement dans les transports...

... et donner une seconde vie aux ouvrages ! C'est le principe des boîtes à livres qui fleurissent dans les gares SNCF, 100 nouvelles arriveront bientôt. On y dépose ses coups de cœur et on se laisse surprendre par de nouvelles lectures.



Liste non exhaustive - Plus d'infos sur www.iledefrance.fr

ÊTRE PARENT APRÈS LA SÉPARATION

COMMENT VIVRE AU MIEUX LA SÉPARATION QUAND ON A DES ENFANTS ?

Rompre, se séparer, divorcer : des étapes émotionnellement douloureuses. Quand en plus, des enfants entrent dans l'équation, les choses se compliquent. En collaboration avec la Caisse d'Allocations Familiales ainsi que les associations CYM et Alternative 78, le service Jeunesse et Vie des Quartiers organise cette séance d'information collective en direction des parents en situation de séparation jeudi 19 mars de 19h à 21h à la maison de quartier Jules-Verne.



La séparation amène un grand nombre de changements dans la vie d'une famille. Comprendre ce que l'on est en train de vivre, aider ses enfants à s'adapter, traverser les conflits et le stress de cette nouvelle situation... n'est pas chose aisée. Animée par différents professionnels du territoire, cette réunion d'information vise à aborder les aspects sociaux et psychologiques de la séparation, les réactions et besoins des enfants en fonction de leurs âges, des informations juridiques sur la séparation et le divorce, ce

que permet la médiation familiale lorsque le dialogue est difficile ou rompu, ou encore les informations et ressources de proximité (permanences, professionnels...).

« Aborder les aspects sociaux, psychologiques, juridiques... »

« L'objectif de cette séance gratuite et de groupe, est de permettre à chacun de se poser les bonnes questions, de trouver la bonne information ou de se tourner vers le bon interlocuteur pour aborder cette nouvelle page de vie le plus sereinement possible. Et surtout, de placer l'intérêt de l'enfant au cœur de toutes les décisions prises. En effet, si la séparation est sans contredit un événement choc pour celui-ci, c'est surtout la façon dont les parents vivent leur relation après la séparation qui influence de façon durable le développement des enfants », souligne Véronique Mercier, chargée de mission parentalité à la ville d'Achères.

Parmi les intervenants autour d'elle ce soir-là : deux travailleurs sociaux de la CAF, les associations Centre Yvelines Médiation et Alternative 78 ainsi que le coordonnateur du Point D'accès au Droit, Georges Barreira. Tous aideront les parents séparés ou en cours de séparation à faire face à la situation et envisager des solutions en préservant les enfants du conflit.

COMMENT PARLER DE LA SÉPARATION AUX ENFANTS ?

Il est essentiel que les deux parents prennent du temps pour parler avec eux, pour mettre sur la situation des mots adaptés à leur âge. D'une part, pour les déculpabiliser, pour leur expliquer que ce qui arrive n'est pas de leur faute. Que c'est papa et maman qui n'arrivent plus à s'entendre, à se comprendre et qu'ils ont décidé, après avoir bien réfléchi, que c'était mieux de ne plus vivre ensemble. D'autre part, pour leur expliquer clairement les choses en termes d'organisation et de vie pratique. Les enfants ont besoin, pour être rassurés, de visualiser la façon dont leur nouvelle vie va se passer, leurs futurs lieux de résidence, comment sera leur nouvelle chambre, qui viendra les chercher à l'école, avec qui ils partiront en vacances, etc. Ne pas hésiter à dessiner avec eux, à lire ensemble des ouvrages, pour ouvrir la parole, répondre à leurs questions et apaiser leurs peurs.



CITOYENNETÉ

ÉLECTIONS MUNICIPALES : MODE D'EMPLOI

CHIFFRES CLÉS

En France, les élections municipales, c'est :
500 000 conseillers municipaux élus dans **34 970** communes ; leur nombre varie de **7 à 69** par commune en fonction de la taille de celle-ci.
 Le mandat municipal dure **6 ans**.

Les 15 et 22 mars prochains, il s'agira de choisir les 35 conseillers municipaux et les 6 conseillers communautaires qui auront en charge la gestion de la commune pour les six prochaines années. Où se trouvent les bureaux de vote achérois ? La carte d'électeur est-elle obligatoire ? Comment établir une procuration ?... Rappels.

Qui peut voter ?

Tous les Français âgés d'au moins 18 ans sont conviés aux urnes, inscrits sur les listes électorales de la commune, jouissant de leurs droits électoraux et ayant une attache avec celle-ci au titre de son domicile principal, de sa qualité de contribuable ou de gérant de société. Ainsi que les ressortissants de pays membres de l'Union européenne (18 ans révolus), inscrits sur ce que l'administration nomme la *liste complémentaire*.



Un scrutin de liste paritaire

Contrairement à une idée communément reçue, on ne votera pas pour un maire ces jours-là mais pour une liste, au suffrage universel direct !

Une liste paritaire, c'est-à-dire constituée autant de femmes que d'hommes, avec alternance entre un homme et une femme. Le nombre total de conseillers municipaux est fonction du nombre d'habitants, il varie entre 7 et 69 (et même plus à Paris, Lyon ou Marseille !). À Achères, ils seront 35. Ce sont eux qui désigneront le maire et ses adjoints, lors du premier conseil municipal qui doit se tenir dans les sept jours maximum suivants l'élection.

Le fléchage des élus communautaires

Autre enjeu de ce scrutin : ces jours-là, nous voterons aussi pour les 6 conseillers qui siègeront à la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise. Impossible de les manquer sur les bulletins de vote, leurs noms figureront de façon distincte dans la partie droite de celui-ci, en alternance homme et femme.

LE SECOND TOUR... C'EST PAS AUTOMATIQUE

Dans certains cas, l'élection peut se jouer dès le 1^{er} tour. Il faut pour cela qu'une liste atteigne la majorité absolue des suffrages exprimés (50% plus une voix). Si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, un 2nd tour est organisé. Seules les listes ayant franchi la barre des 10% sont autorisées à participer au 2nd tour.

Quel est mon bureau de vote ?

Pour le savoir, je jette un œil sur ma carte d'électeur, sa localisation sera indiquée. Le cas échéant, je peux la retrouver sur le site "service-public.fr" rubrique "vérifier ma situation électorale" ; je veille à remplir avec précision les différents items du formulaire.

Comme partout en Île-de-France, les bureaux de vote achérois seront ouverts de 8h à 20h.

Si je ne remets pas la main sur ma carte d'électeur...

Pas de panique : je pourrai tout de même glisser mon bulletin de vote dans l'urne ! En effet, il n'est pas obligatoire de présenter sa carte électorale le jour du scrutin. Néanmoins, je n'oublie pas de me munir de ma pièce d'identité qui, elle, est incontournable. Et si elle est périmée, cela marche tout de même.

► Précisions :

- les personnes nouvellement inscrites sur les listes électorales reçoivent leur carte d'électeur à leur domicile dans la semaine qui précède le premier tour ;
- il n'est pas délivré de duplicata (double) de la carte d'électeur.

Envie de vous m'impliquer le jour du vote ?

Je participe au dépouillement ! N'importe quel citoyen peut, en effet, décider au dernier moment de rejoindre l'équipe du bureau de vote et de participer au dépouillement. Cela s'appelle être "scrutateur". Le dépouillement commençant dès la clôture du scrutin, à 20h, il s'agit d'être ponctuel. Pour faciliter l'organisation, c'est encore mieux de me signaler à l'avance auprès des membres du bureau de vote, par exemple quand je viens voter.

Absent le jour du scrutin ? Réflexe "procuration"

Vacances, obligation professionnelle, formation, état de santé, escapade week-end... Je sais que je ne pourrai pas me rendre aux urnes le jour J ? Je pense dès maintenant à donner procuration à une personne de mon choix. À une personne de confiance, bien sûr, inscrite sur les listes électorales achéroises mais pas forcément dans le même bureau de vote que moi.



Pour cela, direction :

- le bureau de police d'Achères (52 avenue Lénine),
- OU le commissariat de police de Conflans-Sainte-Honorine (rue Charles Bourseul),
- OU le tribunal de proximité de Saint-Germain-en-Laye (22 rue de la Maison Verte).

C'est là que sera validé le formulaire Cerfa (que je peux télécharger préalablement sur service-public.fr et remplir pour gagner du temps !) et la démarche elle-même.

Si, sur le papier, la procuration peut s'effectuer jusqu'à la veille du scrutin dans la commune de résidence, mieux vaut anticiper et tenir compte des délais de cheminement de la procuration vers la mairie...



☎ 01 30 06 00 07

📞 01 30 06 03 20

📍 ZAC des Communes
3 bis, allée de la Rhubarbe
78260 ACHÈRES

Depuis 2008 à votre service | Showroom de 900 m² | Parking privé

- ✓ Vente, installation par nos équipes expertes en pose.
- ✓ Cuisine, salle de bains, aménagement de placard/dressing, carrelage, porte intérieure, fenêtre.

www.mca-materiaux.com

PERMANENCE

DÉLÉGUÉ À LA COHÉSION POLICE - POPULATION

Une permanence du délégué à la cohésion police - population a lieu dans les locaux du PAD d'Achères. Elle se tient tous les mercredis de 13 h 30 à 17 h, uniquement sur rendez-vous.

Monsieur Groswald (commandant de police membre de la réserve opérationnelle de la Police nationale) assure, en lien avec le commissariat de police de Conflans-Sainte-Honorine, une liaison entre les territoires et le commissariat, notamment en lien avec le travailleur social du commissariat.

Son rôle est de faciliter les relations entre la population et la police nationale, il n'intervient pas pour juger les administrés mais bien pour leur permettre d'entrer plus facilement en relation avec les services de police et d'accompagner les personnes dans leurs démarches.

Cette permanence offre la possibilité aux personnes qui le souhaitent d'avoir des informations sur un éventuel dépôt de plainte, sur une procédure en cours, sur une convocation à une audition ou sur tout autre élément qui concerne l'action de la police nationale. Il intervient particulièrement en direction des victimes amis peut aussi renseigner les auteurs de faits sur le déroulé d'une procédure pénale.

Les rendez-vous sont à prendre à l'accueil du PAD au 01 39 22



sefo
Des hommes et
des femmes
à votre service

- Production et Distribution d'Eau Potable.
- Travaux d'Adduction en Eau Potable.
- Branchement Eau et Assainissement.
- Affermage de Réseau d'Assainissement.
- Prestations de Service, Contrôles de Conformité.
- Électricité Industrielle, Automatisme et Télégestion.

INTERVENTION 24/24H
50 personnes à votre service.

aqualia

Votre compagnie des eaux

■ aqualia.com

01 39 70 20 00

28 quai de l'Oise – 78570 ANDRESY
Fax: 01 39 75 15 31 - E-mail: sefo@sefo.fr

Horaires d'ouverture 8:00 h. - 12:00 h. / 13:30 h. - 16:00 h.

■ sefo-eau.com ■

CADRE DE VIE

TOUR D'HORIZON DES CHANTIERS EN COURS

Améliorer et embellir notre cadre de vie passe inéluctablement par des travaux. Un mal nécessaire, serait-on tentés de dire ! Premiers coups de pioche ici, touche finale à un enrobé là, raccordement électrique ailleurs... Balayons ensemble les chantiers achérois du moment, d'envergures variées et dans des domaines qui le sont tout autant (urbanisme, sport, sécurité, réseaux). Leur point commun ? Tous façonnent à leur manière le visage de notre ville.

Aux quatre coins d'Achères, nous croisons des chantiers. Certains débutent, d'autres sont en cours, d'autres encore s'achèvent. Des travaux qui, nous le savons, sont parfois sources de nuisances et de désagréments au quotidien... mais autant de mal nécessaire pour améliorer notre cadre de vie.

Dans ce numéro d'*Achères Aujourd'hui*, nous avons choisi de porter un éclairage sur l'actualité des principaux d'entre eux. Ainsi, quand chacun d'entre nous passera à côté, il aura en tête toutes les dernières informations utiles !

Coup de projecteur tout d'abord sur la ZAC de la Petite-Arche dont la physionomie se dessine véritablement ces dernières semaines, notamment grâce à la place Simone-Veil aménagée et plantée, qui permet désormais de se représenter plus facilement les proportions et perspectives de ce nouveau quartier achérois qui sort de terre. Direction ensuite le chantier du skatepark qui a

repris, après une pause de deux mois imposée tant par les grèves et les difficultés d'approvisionnement en béton, que par la météo hivernale peu clémente pour le béton projeté. Un équipement de 1 425 m² qui devrait faire la joie aux beaux jours des amoureux de la glisse d'Achères et des environs ; un projet soufflé, rappelons-le, par notre Conseil Municipal des Jeunes.

Après, partons rue de Saint-Germain où là, les travaux sont bel et bien terminés. Et il n'est pas exagéré de dire qu'en termes d'esthétique urbaine et paysagère, c'est le jour et la nuit ! Sans compter les bénéfices en matière de sécurité et de qualité de service. Pour finir, attardons-nous sur les travaux préparatoires à la vidéosurveillance qui vont bon train depuis janvier (raccordement électrique, pose de poteaux...) pour la mise en route prochaine des neuf premières caméras sur notre commune. Un outil sécuritaire aujourd'hui indispensable et complémentaire des actions de notre police municipale et de la police nationale.



LA ZAC DE LA PETITE-ARCHE SE DESSINE

Avec l'aménagement de la place Simone-Veil, du premier tiers de l'axe central de la ZAC et de plusieurs allées, on commence à se faire une bonne idée des proportions de l'organisation de ce nouveau quartier achérois. Point d'étape avec Pierre-Henri Bélières, responsable d'opérations chez Sequano Aménagement.

La Place Simone-Veil est l'élément central de ce quartier en devenir qui a résolument pris forme en 2019 et 2020 : pavés posés, mobiliser urbain et éclairage public installés. Cette place sera le futur "cœur de vie", elle accueillera des commerces et sera le point de départ vers les allées et futures voies du quartier. Sur celle-ci et autres espaces publics actuellement en chantier, une quarantaine d'arbres et plusieurs dizaines d'arbustes ont été plantés en janvier 2020 ! « Des espèces locales, soit dit au passage, cultivées pour certaines sur une parcelle voisine depuis deux ans pour qu'elles s'adaptent mieux au site avant d'être transplantées sur les espaces publics ». Des arceaux pour vélos ainsi qu'une borne de recharge pour véhicules électriques seront installés au printemps.

► Côté bâtiments

L'actualité, c'est l'ouverture de la clinique de soins de suite et de réadaptation (voir article Zoom). Deux opérations de logements en accession à la propriété arrivent également. « En mai, Kaufman and Broad livrera un programme de 119 logements ; pendant l'été, ce sera au tour de Bouygues avec 114 logements, avec en pied d'immeuble une crèche, une supérette et une brasserie. Dans les deux résidences, la volumétrie a été dessinée avec soin, afin de dégager pour les appartements des terrasses avec des vues intéressantes sur la forêt de Saint-Germain-en-Laye et d'organiser une transition en douceur vers le parc de la lisière Saint-Jean et la forêt ».

► Et ensuite ?

« Au printemps 2020 sera donné le coup d'envoi de nouveaux chantiers : une résidence étudiante de 200 chambres, une résidence services seniors de 150 appartements, ainsi qu'un ensemble de 23 000 m² de bureaux, dont une partie sera occupée par le siège social d'Igiénair, entreprise déjà installée sur la commune ». D'autres projets sont à l'étude sur ce quartier : le transfert du Centre Technique Municipal dans un équipement moderne et adapté à ses activités, ainsi qu'un hôtel trois étoiles.

► L'environnement au cœur du nouveau quartier

La proximité de la forêt a été le fil conducteur de la conception de la ZAC, non seulement au niveau de la volumétrie des bâtiments mais aussi sur l'organisation des espaces publics avec d'intéressantes perspectives sur celle-ci ou sur les espaces plantés avec des espèces locales que l'on retrouve dans la forêt. La préoccupation environnementale est plus globale, citons notamment un traitement innovant des sols avec zéro apport de terre végétale ni évacuation de terres, un cycle de l'eau vertueux avec système d'infiltration à la parcelle et de noues, ou encore le choix d'espèces végétales et l'organisation des plantations afin de favoriser la biodiversité. Quant aux bâtiments, la certification NF Habitat HQE (Haute Qualité Environnementale) niveau excellent est imposée ainsi que le label BBC Effinergie (consommation inférieure aux normes actuelles). Les déchets des futurs habitants seront collectés grâce à des bornes d'apports volontaires enterrées et installées sur l'espace public. Ces dispositifs améliorent l'efficacité du tri sélectif et réduisent les nuisances ainsi que le bilan carbone des collectes.

ENCORE UN PEU DE PATIENCE POUR LES AMATEURS DE GLISSE

C'est reparti, allée des Vanneaux, pour les travaux du skatepark ! Après deux mois d'arrêt du chantier en raison des intempéries et de l'approvisionnement en béton contrarié avec les grèves, la projection du béton a repris début février.

► Du béton projeté sinon rien

La ville d'Achères a fait le choix de ce matériau largement plébiscité aujourd'hui pour la création *in situ* des modules de son futur skatepark. Pour les riders, il permet des courbes et des lignes uniques, adaptées aux spécificités des pratiques ; il offre une grande souplesse de création, que l'on ne peut pas réaliser avec des modules traditionnellement posés à plat au sol. D'une façon plus pragmatique, il résiste mieux aux agressions que subissent les surfaces et réduit la nuisance du bruit. En contrepartie, il est sensible aux caprices de la météo lors de sa projection... c'est le prix à payer pour un équipement pérenne par la suite !

► Ouverture en vue au printemps

Prochaines étapes du chantier ? Une fois les courbes et modules en béton terminés par un spécialiste du genre, place au dallage des plats puis à la reprise des abords, du portail et des accès. Ce qui laisse entrevoir une ouverture aux

beaux jours de ce spot de 1 465 m² dédié aux skateboards, rollers, BMX et trottinettes, et adapté à tous les niveaux de pratique. Une zone de convivialité est également prévue où les riders pourront se reposer et les parents admirer les figures des plus jeunes. Pour s'assurer un équipement au top, aux plus proches des besoins des utilisateurs, la commune a fait appel pour sa conception à Antidote Skateparks, entreprise créée et gérée par des pratiquants de ces disciplines. La Région Île-de-France a participé au financement de ce projet.

■ Les modules en cours de création ont été pensés en complémentarité des skateparks voisins afin d'offrir des propositions variées aux adeptes de ces disciplines.



RUE DE SAINT-GERMAIN

ADIEU POTEAUX ET FILS ÉLECTRIQUES !

Ça y est, après un an de travaux, l'important chantier d'enfouissement des réseaux sur cet axe majeur achérois s'achève ! Une opération d'un montant de 833 000€ financée par la communauté urbaine GPS&O et le Syndicat d'Énergie des Yvelines.

La touche finale était apportée courant février, avec la réfection des trottoirs et de l'enrobé de la tranchée commune à tous les réseaux. Avant cela, c'est l'ensemble des réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et des télécommunications qui ont été enfouis. Quels étaient les objectifs ? C'est la question que nous avons posée à Nicolas André, responsable adjoint du CTC Poissy-Achères de GPS&O : « Une meilleure sécurité des lignes en cas d'aléas climatiques ; une plus belle esthétique urbaine avec la disparition des poteaux et fils disgracieux ; un éclairage public moderne plus économe, plus efficace, contribuant à la sécurité des habitants ».

► Facteur de sécurité et d'esthétisme

Un chantier complexe du fait de la multiplicité des acteurs engagés (les concessionnaires des différents réseaux) et des phasages d'interventions à respecter : la mise en place des nouveaux réseaux souterrains, le basculement des branchements de chaque usager vers les nouveaux réseaux souterrains, la suppression des réseaux aériens, la pose de nouveaux candélabres ou encore la rénovation des trottoirs et de la tranchée commune des réseaux. Au final, des

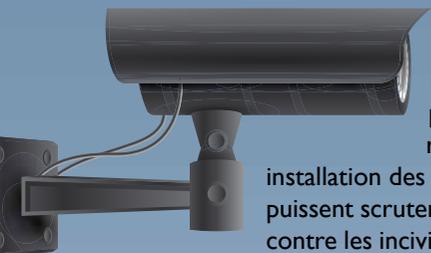
travaux qui peuvent paraître longs et perturbants pour les riverains comme pour les automobilistes, mais à la clé, une réhabilitation pérenne et qualitative de cette rue achéroise. Le jeu en valait la chandelle, non ?



■ La rue de Saint-Germain avant et après les travaux : bye bye fils et poteaux !

LUTTER CONTRE LES INCIVILITÉS

Depuis janvier ont commencé les travaux préparatoires à la mise en place des neuf premières caméras de vidéoprotection en différents points d'Achères. Ils s'étaleront trois mois environ pour un dispositif opérationnel au printemps 2020.



Travaux de génie civil, raccordement électrique et données, implantation de chambres de tirage, passage de nouveaux fourreaux ou reprise d'existants, pose de mâts, installation des caméras fixes... Avant que celles-ci puissent scruter 24h/24 et 7/7 nos rues pour lutter contre les incivilités et garantir la sécurité, de nombreuses interventions techniques sont nécessaires.

Celles-ci s'échelonnent jusqu'à début avril, en fonction des spécificités de chacun des emplacements retenus. Ces derniers ont été définis en lien avec la police nationale. Ainsi, 9 caméras fixes panoramiques 8 pixels avec dôme haute résolution full HD pour des images de bonne qualité seront installées.

► Aménagement du Centre de Supervision Urbain

Ces travaux qui ont démarré début février comprennent l'installation et la configuration des serveurs ainsi que la mise en service des équipements. C'est dans ce local sécurisé doté d'écrans au sein du poste de police municipale, ainsi qu'au commissariat de police nationale de Conflans-Sainte-Honorine, qu'arriveront les images des caméras achéroises. Elles seront gardées 20 jours et pourront être utilisées *a posteriori* par des personnes habilitées. S'en suivront d'autres vagues de déploiement dans les années à venir pour atteindre un total de 27 caméras et une couverture optimale d'Achères, notamment les entrées et sorties de ville.

DU BON USAGE DES CONSIGNES À VÉLOS

12 stationnements vélos dans des consignes individuelles sont installées sur le parvis de la gare RER. L'objectif ? Favoriser l'intermodalité, c'est-à-dire venir en vélo... prendre le train ! Au fil des années, il semblerait que leur bonne utilisation ne soit pas toujours respectée.

Petite pique de rappel.

On y stationne uniquement des deux-roues non-motorisées et accessoires (vélo avec ou sans assistance électrique, casque, vêtement de protection...) : scooter ou poussette d'enfants n'y ont pas leur place ! Quand on a fini de l'utiliser, on reprend son vélo et on retire son cadenas ou antivol car **il ne s'agit en aucun cas d'un espace privatif**. Tout autre utilisateur doit pouvoir y avoir accès.

► Individuelles et non personnelles

En cas d'utilisation non-conforme, les services techniques et la police municipale se réservent le droit d'intervenir : soit pour faire sauter un verrou s'il n'y a pas de vélo garé, soit pour évacuer des objets considérés comme des déchets à l'intérieur, soit pour retirer le vélo si celui-ci est stationné depuis plus de 7 jours consécutifs (durée maximale autorisée). Il est gardé ensuite 30 jours calendaires avant d'être remis au service des domaines...

À bon entendeur !



► Des dispositifs sécurisés et gratuits, ne nécessitant aucune inscription préalable. Alors jouons tous le jeu !



PORTRAIT

COMPLICES SUR LES PRATICABLES... COMME À LA VIE !

Elles s'appellent Marie Momet (30 ans) et Cindy Robert (29 ans). Ces amies sont respectivement animatrice citoyenneté en mairie d'Achères et chef de produit marketing dans le secteur des parfums. Leur point commun ? Leur passion pour la gymnastique rythmique et leur club, la LGA.



6 heures d'entraînement par semaine en moyenne pour arriver à un tel résultat !

Ce duo de choc s'est récemment vu remettre les palmes achéroises pour ses résultats. Et quels résultats ! Les titres de championnes départementales et régionales FFG en duo national ballon-ruban. Le plus haut niveau de compétition en France et le meilleur résultat du club depuis sa création. Et pas question pour ces jeunes femmes motivées de s'arrêter en si bon chemin ! Après être montées sur la première marche du podium lors de la compétition interdépartementale FSGT Argenteuil en janvier, elles ambitionnent de faire aussi bien lors de la compétition régionale à Taverny en mars et de se qualifier pour le championnat de France qui se déroulera en mai à Port-de-Bouc. « Notre coach Eugénie quitte le club alors nous avons encore plus à cœur de nous faire une place au championnat de France. C'est l'aboutissement de notre travail à toutes les trois, une manière de la remercier pour son investissement auprès de nous », souligne Marie.

« La LGA, un club à l'esprit familial »

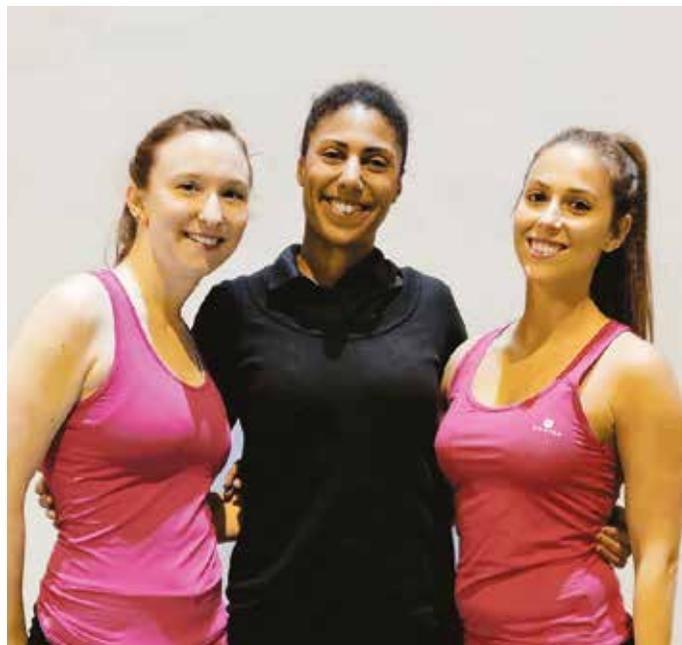
C'est à l'âge de 7 ans qu'elle a commencé la gymnastique rythmique, elle a fait des "infidélités" à la LGA pendant deux ans seulement, lors de ses études à Marseille et encore, elle prenait des nouvelles régulièrement et venait s'entraîner pendant les vacances ! Cindy, elle, est « tombée » dans cette discipline plus tard : « Issue d'une famille de danseurs, j'ai pratiqué différents styles comme le modern jazz ou le hip-hop avant de vouloir me lancer un nouveau challenge. J'ai essayé la GR » en 2009 et intégré la LGA en 2011 ». Un club dont toutes deux aiment l'esprit "famille". Elles

ont d'ailleurs à cœur de transmettre leur passion et leur savoir-faire aux plus jeunes adhérentes : Marie a coaché les débutantes (5/6 ans) dès 2011 et depuis deux ans les grandes (+ 15 ans) en compétition ; Cindy assure des remplacements d'entraîneurs dès qu'elle le peut. « Ces filles, ce sont la relève du club. Nous ne sommes pas éternelles dans ce sport ! Alors c'est important de les former et d'assurer la pérennité du club », précise-t-elle. Elles sont également juges lors de compétitions.

Complémentarité, ténacité et persévérance les caractérisent

Qu'est-ce qu'elles aiment tant dans cette discipline ? « C'est un sport complet qui requiert de la technique, de la synchronisation, de l'expressivité également. Sur tous ces points nous sommes très complémentaires, chacune apporte sa touche technique ou artistique. Nous construisons notre enchaînement ensemble avec notre coach », explique Marie. « Et au-delà, ce sport nous apporte dans notre vie de tous les jours, complète Cindy. En termes de dépassement de soi, de confiance en soi et en l'autre, de gestion du stress aussi. C'est un besoin pour nous et un équilibre de vie ». Un sport qui demande beaucoup de travail et de rigueur mais cela n'effraie pas notre duo qui s'entraîne 6 heures par semaine et qui, malgré des conditions d'entraînement difficiles (manque d'espace et de hauteur de plafond), garde son objectif en tête avec pour maîtres-mots : ténacité et persévérance.

On a hâte de voir les résultats dans les prochaines semaines. Les filles, tout Achères derrière vous !



« Les Palmes achéroises, une reconnaissance de notre travail, un énorme plaisir aussi ! »



ÉVÈNEMENT

DANS LES COULISSES DU CARNAVAL...

C'est l'un des événements phares de l'hiver à Achères qui monte en puissance chaque année. Coup de projecteur sur deux associations locales dans les starting-blocks pour être au top le 7 mars, jour des festivités dont le thème est "Les pays du monde".

► AFRO KREOL MOUV'



Le Carnaval aux Antilles, plus qu'une tradition, c'est une institution ! Alors rien de plus naturel qu'AKM réponde présent pour celui d'Achères. « Cette année, en revanche, pas de défilé pour nous car bon

nombre de nos musiciens sont partis justement aux Antilles pour fêter le Carnaval, s'amuse le président de l'association, Garie Pelopidas. Bien sûr, nous tenons un stand au village Carnaval pour faire découvrir les richesses de la gastronomie afro-créole. Du fait maison uniquement ! ». Pour allécher nos papilles, en effet, les bénévoles ne chôment pas. « Nous avons la chance d'avoir des membres actifs qui n'hésitent pas à donner de leur temps pour préparer chez eux toutes ces spécialités. Par exemple, la pâte des accras ou des bokits (ndlr : sandwich typique) qui sont cuits sur place ».

Ayant pour vocation de promouvoir la culture et l'histoire afro-créoles à travers la danse, la musique et la gastronomie, AKM est née en 2010 et compte à ce jour 65 adhérents. L'association est très impliquée dans la vie locale, travaillant par exemple avec les maisons de quartier ou encore Le Sax, participant à différents événements municipaux. Leur prochain temps fort ? La chasse aux œufs le dimanche de Pâques. « Un rendez-vous ludique, convivial et familial pour lequel les gens viennent de bien plus loin qu'Achères ! », glisse-t-il pour finir.

Info + 06 67 48 84 41 ou 06 25 15 20 50
afrokreolmouv@hotmail.fr
Facebook : Afrokreolmouv réel

► 974 KOMEN Y LÉ



Cette association a vu le jour à Achères en 2017. Son objectif ? Promouvoir la culture réunionnaise, aussi bien au niveau de la danse, de la musique que de la gastronomie. Pour sa 2^e participation, elle se prépare à tenir un stand au village Carnaval, à présenter des prestations de danse sur la scène et, nouveauté, à participer au défilé dans les rues en tenues traditionnelles ! « Nous avons à cœur de faire découvrir aux Achérois tous ces aspects de la culture de l'île de La Réunion,

explique Isabelle Sery, présidente de l'association. *Côté culinaire, nous confectionnons des amuse-bouche comme des samoussas et des bouchons ainsi qu'un plat traditionnel de type carry ou rougail, à base de riz, de grains et de viande* ». Les becs sucrés ne sont pas en reste avec des spécialités comme le gâteau patate ou le gâteau ananas... et pour ne pas manquer à la tradition métropolitaine du Carnaval, des crêpes ou pancakes ! De quoi ne pas faire mentir à un proverbe réunionnais : *Goni vid i tyen pa debout* (un sac vide ne peut rester debout) : l'estomac vide, on ne tient pas longtemps... « J'en profite pour lancer un appel à toutes les personnes qui seraient intéressées par nos deux groupes de danse, jeunes et adultes. Qu'elles nous rejoignent pour venir essayer, nous aurons plaisir à les accueillir et à accompagner leurs premiers pas », conclut-elle.

Info + 06 79 19 47 42 / komen.y.le@outlook.fr
Facebook : Komenylé Neufseptquatre
Instagram : komen_y_le_97

DANS LES MAISONS DE QUARTIER



Le plaisir commence bien avant le jour du Carnaval ! Pendant les vacances d'hiver, l'heure était aux préparatifs dans différentes structures achéroises. Direction la maison de quartier pour des ateliers de fabrication de costumes et de réalisation du fameux bonhomme Carnaval, sur le thème de l'Inde ! Dans les accueils de loisirs, confection de costumes au programme également : ambiance "Orient et Mille et Une Nuits" pour l'un ; "Brésil et batucada" pour l'autre. Sans oublier un atelier de danse jeunesse

hip-hop et afro proposé pendant ces mêmes vacances. Vous l'aurez compris, un festival de découvertes de pays et de cultures pour célébrer le vivre ensemble, la tolérance et l'acceptation de la différence. Et pour finir en beauté les vacances, la grande soirée de lancement du Carnaval pour les familles et les associations qui a eu lieu vendredi 21 février !



CONCERT

ALI AMRAN, L'ÂME BERBÈRE

L'importance d'un auteur-interprète peut se mesurer à l'aune de sa musique, de son message ou de son image. Récemment, les Achérois ont pu découvrir Ali Amran, un artiste réunissant ces trois critères. Incarnation du renouveau de la chanson kabyle, il est devenu le porte-drapeau d'une culture berbère revitalisée avec des compositions qui reflètent les aspirations d'une société algérienne en crise, éprise de liberté et en quête d'identité.

C'est avec ces mots simples que Ali Amran résume son passage au Sax le 25 février dernier et qui décrivent l'ambiance qui préside chacun des concerts de l'artiste kabyle.

Considéré aujourd'hui comme une personnalité majeure de la nouvelle scène algérienne, Ali Amran s'est plongé dans la musique berbère dès son enfance, avant de découvrir le rock au lycée puis à la fac. Il compose alors en puisant son inspiration dans la tradition orale avec la volonté de faire sonner ses chansons à l'anglo-saxonne. Ce sera le commencement de sa démarche artistique entre influences locales et occidentales avec la volonté de mêler musiques ancestrale et occidentale, lier mélodies traditionnelles et énergie rock, marier la tradition et la modernité. Un vrai défi que l'auteur-compositeur-interprète kabyle a relevé tout au long de son parcours musical. Son 5e album, sorti fin 2018, est l'aboutissement de cette fusion originale. Son titre, Tidyani (Les histoires ? Les péripéties ? Les événements ?) est un mot qui revêt de multiples significations en kabyle et qui reflète les questionnements de son auteur. Autant de compositions qui font écho aux manifestations qui secouent son pays natal.

Au chant et à la guitare acoustique, ses textes sont à l'image de la société et de l'époque : l'identité, la violence, les droits... Ses compositions, quant à elles, empruntent leur rythmique à l'univers folk rock, mâtiné de blues et de pop.

Artiste engagé, citoyen du monde, poète rocker, défenseur de la langue berbère, grand voyageur, Ali Amran est le nouveau héraut de la chanson kabyle entre ses attaches françaises et ses racines algériennes.

ERRATUM

Des informations erronées se sont glissées dans le texte présentant Christine Langevin dans la précédente édition d'Achères Aujourd'hui (n°107).

Ainsi, Christine Langevin n'a pas effectué "600 km en compétition lors de l'année 2019" et ses résultats pour l'année 2019 sont :

- Challenge Routes de la CDCHS78 : 4^{ème} au classement scratch féminin et 2^{ème} dans la catégorie M2F.
- Challenge Trails de la CDCHS78 : 9^{ème} au classement scratch féminin et 3^{ème} dans la catégorie M2F.
- Championne départementale du 15 km dans la catégorie M2F.
- Vice-championne départementale du semi-marathon dans la catégorie M2F.

Enfin, Christine Langevin souhaitait avant tout mettre en avant les valeurs sportives du CLOCA qu'elle considère comme "une seconde famille" : « La course à pied est un sport individuel, une course contre soi-même, contre le chrono mais en s'entraînant et en courant ensemble au CLOCA, la course à pied devient un sport collectif grâce à notre devise : "Ensemble, plus vite, plus loin !" ».

À LA DECOUVERTE DE...

BONNA SABLA SUR LES RAILS DU GRAND PARIS EXPRESS

Depuis l'été 2018, le site de cette entreprise achéroise, qui fait partie du groupe Consolis, connaît une véritable renaissance grâce à la production de voussoirs pour les futures lignes de métro automatique du Grand Paris Express. Coup de projecteur sur cet acteur économique local engagé dans ce "chantier du siècle" pour les transports en Île-de-France.



Il faut 7 voussoirs pour réaliser un anneau de 2,5 mètres de long.

de-France. Bonna Sabla se positionne comme fournisseur de 1^{er} rang des voussoirs, ces éléments en béton qui, une fois assemblés forment un anneau dans lequel passera le futur métro. Pour cela, la société mobilise trois sites de production : Bruz en Ille-et-Vilaine, Cinq-Mars-la-Pile en Indre-et-Loire et Achères/Conflans-Sainte-Honorine dans les Yvelines.

« Une localisation stratégique »

Avec ses 20 hectares situés à 26 km de la capitale avec accès routier, fluvial et ferroviaire, ainsi qu'une grande capacité de stockage, ce site historique de l'entreprise présentait des atouts de taille. Pour décupler sa capacité de production journalière et répondre aux cadences du Grand Paris Express, Bonna Sabla a modernisé son outil industriel avec deux lignes de production automatisées dites "carrousel", et d'une ligne fixe. Trois ateliers qui correspondent

Le Grand Paris Express, c'est l'un des plus grands projets urbains en Europe avec la construction de 200km de lignes de métro - soit autant que le réseau actuel - et de 68 gares. Son objectif ? Faciliter les déplacements des Franciliens de banlieue à banlieue, accélérer la croissance et la compétitivité de la région Île-

de-France. Bonna Sabla se positionne comme fournisseur de 1^{er} rang des voussoirs, ces éléments en béton qui, une fois assemblés forment un anneau dans lequel passera le futur métro. Pour cela, la société mobilise trois sites de production : Bruz en Ille-et-Vilaine, Cinq-Mars-la-Pile en Indre-et-Loire et Achères/Conflans-Sainte-Honorine dans les Yvelines.

aux trois contrats de fourniture de voussoirs décrochés : la ligne 14 (lot 3), la ligne 15 (lot T2B) et la ligne 16 (lot 1) du Grand Paris Express. Ils fonctionnent en 3X8, du lundi matin au samedi minuit.

« Une production en 3X8 »

Résultat : chaque jour sont fabriqués ici près de 200 voussoirs qui pèsent 8 tonnes chacun ! « Chaque voussoir intègre une puce RFID, insérée au moment du coulage : un dispositif d'identification innovant qui permet d'assurer un suivi qualité sans faille à toutes les étapes de la fabrication et jusqu'à la livraison car, pour précision, la garantie demandée est de 100 ans », explique Jean-Claude Benedetti, directeur du site. Les matières premières utilisées (sables, graviers, ciments, adjuvants) doivent répondre à des caractéristiques spécifiques du fait du milieu humide, confiné et souterrain du métro. Elles proviennent du Nord de la France et d'une carrière francilienne.

« Un impact positif sur l'emploi local »

« En 2018, le site d'Achères/Conflans-Sainte-Honorine ne comptait qu'une dizaine de salariés. Aujourd'hui, plus de 300 personnes travaillent ici, dont deux tiers d'intérimaires et un tiers de CDI, indique Bruno Imbault, responsable RH du site depuis le redémarrage de l'activité à l'été 2018. Avec bon nombre de personnes éloignées de l'emploi (allocataires du RSA ou personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle), les marchés remportés incluant des clauses d'insertion ». Les recrutements sur le bassin de vie sont privilégiés, l'entreprise participe régulièrement à des forums de recrutement locaux.



Jean-Claude Benedetti, responsable du site Bonna Sabla Achères/Conflans-Sainte-Honorine : « Chaque jour sortent d'ici près de 200 voussoirs pour le futur métro automatique EOLE ! »

DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU 4 FÉVRIER 2020

Demande de dissolution du Sidecom

Le Conseil Municipal approuve la demande de dissolution du SIDECOM, la demande de placement en fin de compétence du syndicat le temps nécessaire à sa liquidation, dans l'hypothèse où l'arrêté de dissolution ne puisse intervenir avant les élections municipales, la correction extra-comptable du solde net en tenant compte des montants de dépenses et recettes réels et la répartition des résultats de fin d'exercice 2019 selon la clé de répartition transmise par le syndicat.

Vote à l'unanimité

Avis du Conseil municipal relatif à l'instauration de la déclaration préalable pour les projets de clôture et de ravalement suite à l'approbation du PLUi

Le Conseil Municipal décide de ne pas instaurer le permis de démolir pour la démolition des constructions existantes ni la déclaration préalable pour les divisions volontaires, en propriété ou en jouissance, en raison de la qualité des sites, des milieux naturels et des paysages, de demander l'instauration de la déclaration préalable pour l'édification d'une clôture et pour les travaux de ravalement.

Vote à l'unanimité

Approbation de la convention intercommunale d'attribution des logements sociaux

Le Conseil Municipal autorise la signature de la convention intercommunale d'attribution des logements sociaux de la CU GPSO.

Vote à l'unanimité

Avis du Conseil municipal sur le projet de microcentrale hydroélectrique de Denouval à Carrières-sous-Poissy

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au projet de microcentrale hydroélectrique sur la commune de Carrières-sous-Poissy.

Vote à l'unanimité

Convention de partenariat pour la préservation et la valorisation de la

fonction loisir-nature et écologique des forêts domaniales de Saint-Germain et de Marly

Le Conseil Municipal autorise la signature de la convention de partenariat pour la préservation et la valorisation de la fonction loisir-nature et écologique des forêts domaniales de St-Germain-en-Laye et de Marly ainsi que le versement d'une participation aux actions d'investissement à hauteur de 30.000 euros et à l'entretien des forêts domaniales à hauteur de 20.000 euros, sur une période de 3 ans.

Vote à l'unanimité

Avis du Conseil municipal sur la dérogation au repos dominical des salariés du commerce pour 2020

Le Conseil Municipal émet à la majorité un avis favorable à la dérogation au repos dominical des salariés du commerce de détail achérois, selon le calendrier lié pour l'année 2020.

Contre : 1, Abstention : 2

Adhésion au groupement de commande relieur des actes administratifs et d'état civil

Le Conseil Municipal autorise l'adhésion au groupement pour les opérations de relieur des actes administratifs et d'état civil organisée par le CIG Grande Couronne d'Ile de France et la signature de la convention constitutive de groupement de commandes correspondante.

Vote à l'unanimité

Convention de coopération 2020 avec l'association alternative

Le Conseil Municipal autorise la signature d'une convention de coopération 2020 avec l'association Alternative.

Vote à l'unanimité

Convention triennale de financement du poste d'intervenant social au commissariat de Conflans-sainte-Honorine 2020-2022

Le Conseil Municipal autorise la signature d'une convention triennale pour le financement d'un poste d'intervenant social au commissariat de Conflans Sainte-Honorine avec le CCAS

d'Achères et les communes ou les CCAS d'Andrézy, Chanteloup-les-Vignes, Conflans-Sainte-Honorine et Maurecourt.

Vote à l'unanimité

Rupture conventionnelle du contrat de travail du directeur de l'EPIC "Le Sax" et désignation de l'intérim de la direction

Le Conseil Municipal accepte que la Présidente et le directeur du SAX conviennent d'un commun accord des conditions de rupture du contrat de travail qui les lie, autorise la Présidente à proposer une direction par interim qui sera suivie de la nomination d'un/d'une directeur(trice) lors d'un prochain Conseil d'Administration.

Vote à l'unanimité

Création d'un emploi non permanent pour un accroissement temporaire d'activité (service des affaires générales)

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité des suffrages exprimés la création d'un emploi temporaire non permanent d'adjoint administratif territorial au sein du service Affaires générales.

Vote à l'unanimité

Vœu d'urgence : l'amélioration des transports en commun en Île-de-France n'est pas une option

Demande de l'État et des parlementaires qu'ils prennent leur responsabilité afin que l'État respecte les engagements qu'il a signés vis-à-vis des Franciliens pour le Contrat de Plan Etat-Région et leur demande d'inscrire 400 millions d'euros aux prochains budgets 2020, 2021 et 2022.

Vote à l'unanimité

Les séances du conseil municipal sont publiques.

Pour connaître l'intégralité des délibérations et consulter le compte-rendu détaillé des séances :

www.mairie-acheres78.fr

UNIS POUR ACHÈRES

DE L'AMBITION POUR ACHÈRES !

Voter est un droit mais surtout un devoir. Dans quelques jours, nous allons choisir notre nouveau Maire pour les six prochaines années. A l'heure où la défiance des Français vis-à-vis des politiques est à son apogée, l'élection municipale reste le vote le plus important pour notre vie quotidienne quand beaucoup d'entre nous pensent que cet acte citoyen est le seul qui rapproche véritablement l'élu de la population.

Qui connaît vraiment son sénateur ? Ou son député ? A part quelques militants : presque personne. En revanche tout le monde connaît son Maire et ses conseillers, ses représentants dans les quartiers. Ce sont eux qui sont en charge de résoudre leurs problématiques du quotidien.

Le Maire, premier magistrat de la commune, seul responsable vis-à-vis des habitants, doit faire face aux critiques, justifiées ou non, simplement parce qu'il est l'interlocuteur le plus facilement abordable. Présider à la destinée de notre ville depuis 6 ans reste cependant la plus belle expérience qui soit. Une aventure humaine incomparable partagée tant avec les Achérois qu'avec le personnel municipal.

Être élu c'est se mettre au service des autres pour construire, en commun, les conditions favorables au meilleur équilibre pour le territoire et ses habitants.

Au cours de ce dernier mandat, si chargé en événements et en évolutions administratives majeures, il a été nécessaire de s'engager avec audace sur tous les terrains. Il fallait saisir ces opportunités avec toute l'ambition nécessaire. Nous n'en avons pas manqué.

Soyons encore et toujours ambitieux pour notre ville d'Achères. Elle en vaut la peine !

Majorité municipale

PLUS (RE)BELLE MA VILLE

UN FAIT INÉDIT EN FRANCE, LOURD DE CONSÉQUENCES POUR LE DÉBAT PUBLIC !

L'atteinte à la vie privée dont est victime M. Griveaux est une grave remise en cause des droits humains. Elle doit être condamnée et sanctionnée sans appel.

Certes, la vie privée des personnalités est de plus en plus épiée. Mais jamais des actes purement privés ne relevant pas du champ pénal n'avaient poussé un homme politique français à démissionner ou retirer une candidature. De gauche à droite, le monde politique à condamné cette dangereuse spirale.

Tous les coups, même ceux en dessous de la ceinture, seraient-ils désormais permis ? La digue entre vie publique et privée s'affaïsse. Un danger pour les hommes et femmes politiques qui, malgré leur exposition et leurs responsabilités, doivent absolument voir le respect de leur intimité garanti. Et, par extension, pour l'ensemble des citoyens.

La campagne des élections municipales doit être l'objet de débats contradictoires sur des projets, sur les meilleurs moyens de répondre aux souhaits des habitants, sur des priorités

d'investissements. Ne doivent pas prévaloir les rumeurs, mensonges, fausses accusations, les transgressions du numérique et le viol des vies intimes. Une authentique démocratie citoyenne doit reprendre le dessus.

Nous nous réjouissons qu'à Achères l'affrontement électoral se déroule sereinement avec des candidats qui se respectent mutuellement.

Alain Outreman, Rachel Derouault, Pascal Fraudin, Martine Quillère, Jessica Dorlencourt, Pauline Mathey

Retrouvez nous sur : <http://www.plusrebellemaville.fr>
ou <http://www.facebook.com/plusrebellemaville>

RENOUVELLEMENT

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

► **RAPPEL**

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

Quelles cartes d'identité sont-elles concernées par l'allongement de 5 ans

- > Les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées depuis le 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- > Les cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

La date d'expiration des cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 ne correspond donc pas à la date inscrite sur ces cartes.

► **ATTENTION**

Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée délivrées aux personnes mineures. Elles sont

valables 10 ans à compter de la date de délivrance. Il est donc inutile de vous déplacer dans votre mairie.

Le renouvellement des cartes nationales abîmées avant leur date d'échéance légale a été autorisé, à la double condition suivante :

- > l'usager ne doit pas être titulaire d'un passeport valide
- > il doit apporter la preuve d'un voyage à venir dans un pays acceptant la carte nationale d'identité comme document de voyage.



Si votre carte d'identité reste valable malgré la date inscrite, elle ne pourra être remplacée que pour les raisons suivantes :

- > modification d'état civil
- > changement d'adresse
- > rectification d'une erreur imputable à l'administration.

Info + Mairie, 01 39 79 64 00



HORAIRES

► **HÔTEL DE VILLE**

- 6 rue Deschamps-Guérin

Services : État-civil, Urbanisme-Habitat-Logement (UHL)*.

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h45. Samedi de 9h à 12h30. *Le service UHL est fermé le jeudi et le samedi.

► **ESPACE FAMILLES**

- 25 rue du 8-Mai-1945

Services : Direction de l'Éducation, Direction Jeunesse et Sports, CCAS, Direction de l'action Sociale et de la Solidarité.

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h45.

► **RÉGIE CENTRALE**

- à l'Espace Familles

Ouverture tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h45.

Fermée le jeudi et le samedi. |

NOUVEAU

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DES LOGES

Suite au départ à la retraite du Dr Mornet, le Dr Tailleu s'est installé à Achères en janvier 2020. Assisté de deux auxiliaires vétérinaires, le nouveau véto propose ses services à la même adresse mais désormais sous l'appellation "Clinique vétérinaire des Loges".

> Du lundi au vendredi : 8h30 / 12h30 et 13h30 / 19h.

> Samedi : 8h30 / 12h30 et 14h à 17h.

Info + 01 39 11 73 15



NOUVEAU

INFIRMIÈRES LIBÉRALES

Christine Rosa, infirmière diplômée d'État, a ouvert son cabinet d'infirmière libérale à Achères en mai 2000 après avoir été infirmière à l'hôpital Foch dans différents services de chirurgie, puis cadre de santé en chirurgie générale et digestive.

Elodie Lefèvre, infirmière mais aussi sapeur-pompier volontaire, a quitté les services de réanimation et de chirurgie des Hôpitaux de Paris, pour rejoindre le cabinet de Mme Rosa en 2018.

Aujourd'hui, toutes deux s'associent et s'installent au centre de santé situé 8, rue Maurice Berteaux.

Info + 06 71 53 77 34



NOUVEAU

PSYCHOLOGUE



Diplômée d'un Master 2 psychologie clinique, psychopathologie de l'adulte et psychanalyse à l'université Paris 13, Frédérique Heurtaux a suivi une formation de sophrologie à l'Académie de sophrologie de Paris, en 2018.

Adultes, adolescents et familles peuvent la consulter (sur rendez-vous) à la Maison de Santé Fernand-Lefèvre, 67, avenue de Poissy.

Info + 06 46 07 44 26

RECENSEMENT CITOYEN

AFFAIRES MILITAIRES



Nous vous rappelons que le recensement citoyen est obligatoire pour les jeunes filles et garçons âgés de 16 ans. Vous devez effectuer cette démarche dans les trois mois qui suivent le jour anniversaire de vos 16 ans. Vous vous présenterez en mairie au service des Affaires générales muni(e) de votre carte nationale d'identité

française et du livret de famille de vos parents.

Attention : La loi n° 2015-917 du 28 juillet 2015 a modifié certaines dispositions du code du service national et notamment les règles par lesquelles les Français justifient de leur situation pour être autorisés à s'inscrire aux examens et concours. Désormais ils ne doivent plus justifier de leur situation vis-à-vis du recensement mais de leur participation à la journée défense et citoyenneté. ■

CARNET

BIENVENUE À :

Isaïah BONINE YOKA, Adjehi DONGO, Mory BAKAYOKO, Milina ABBAS, Monica NAPOLITANO, Alezio FERNANDES, Bruce LE SCORNET, Youssef MEZAGUER, Hana OUALISSAOU, Mila SLABICKI, Anas KOUKA, Mathilda MORDANT MILLET, Théo SAMPAL. ■

► Numéros utiles

- Numéro d'urgence : 112
- Police / Gendarmerie : 17
- Pompiers : 18 / SAMU : 15
- Carte de crédit perdue ou volée : 0 892 705 705
- Opposition chéquier : 0 892 683 208
- Infos escroqueries : 0 811 020 217 / www.internet-signalement.gouv
- Téléphone portable perdu ou volé :
 - SFR : 1023
 - Orange : 0 800 100 740
 - Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00



SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES COLLECTIFS

SAEC aménage votre espace "Nature"

Création et entretien d'espaces verts
Dallages - Murets - Voirie
Installation d'arrosage automatique

361, route de Conflans - 95220 HERBLAY
Tél.: 01 34 15 39 01 - Fax : 01 34 15 49 51

Ligne directe : 01 34 15 59 99

Mail : contact@saec95.fr - Site : <http://www.saec95.fr>



CARNAVAL

LES PAYS DU MONDE / 6^E ÉDITION

SAMEDI 7 MARS 2020

DÉPART DU DÉFILÉ À 13H30 › GYMNASSE JEAN-VILAR



VILLAGE CARNAVAL
DE 11H À 18H
› ÉCOLE LANGEVIN/WALLON

SPECTACLES & ANIMATIONS
JEUX EN BOIS, STRUCTURE GONFLABLE
RESTAURATION & BUVETTE
ET DES SURPRISES !

CONCOURS
DE DÉGUISEMENT



VENEZ D'ORES ET DÉJÀ PRÉPARER
VOS DÉGUISEMENTS LORS DES ATELIERS
DES MAISONS DE QUARTIER



AVEC LES ASSOCIATIONS DE LA VILLE ET LES CONSEILS DE QUARTIER
MAISONS DE QUARTIER 01 39 11 27 59 / 01 39 22 12 10



www.mairie-acheres78.fr

